



Communiqué de presse
13 mai 2011

Face à l'« épidémie silencieuse », l'UNIL-CHUV ouvre un Centre de la Mémoire. Son directeur occupera une Chaire d'excellence Leenaards.

Maladie d'Alzheimer et autres pathologies démentielles : pour mieux lutter contre ce mal susceptible de frapper, dans le canton, 5'000 nouvelles personnes dans les 20 ans à venir, le CHUV ouvre, dès le 1^{er} septembre 2012, un Centre de la Mémoire. Celui-ci résultera du regroupement et du renforcement des ressources, ainsi que des compétences développées au sein des services de gériatrie, neurologie, neuropsychologie et psychiatrie de l'âge avancé. Sa direction sera assumée par le Prof. Jean-François Démonet qui vient d'être recruté par l'UNIL-CHUV avec le soutien de la Fondation Leenaards. La création de ce Centre est l'un des éléments du « programme Alzheimer » développé par le Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud, premier canton suisse à se doter d'une politique publique en la matière.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sont des pathologies cérébrales chroniques et évolutives. Leurs conséquences sont non seulement sérieuses pour la personne affectée qui perd progressivement ses capacités intellectuelles et son indépendance, mais également très lourdes pour les proches et le système de santé. Environ un tiers des personnes de 80 ans et plus est touchée, ce qui représente aujourd'hui 8'000 personnes dans le canton. En considérant l'entourage, 30'000 personnes sont concernées. Compte tenu du vieillissement démographique et des symptômes de la maladie souvent négligés, les spécialistes parlent d'épidémie silencieuse. Epidémie qui pourrait induire quelque 300 millions de coûts par an pour le canton.

Reconnaître les pathologies démentielles aux stades les plus précoces, soutenir les personnes affectées et leur famille, favoriser l'orientation dans le réseau sont des démarches essentielles pour faire face à ces maladies dévastatrices. De plus, poser un diagnostic nécessite une démarche clinique spécifique, aucun test simple n'étant disponible pour le moment. Les traitements actuels ne sont pas curatifs, mais atténuent les symptômes de la maladie. Ainsi, non seulement les axes diagnostique et clinique doivent être renforcés, mais également les axes de formation et de recherche. C'est chose faite avec la création du Centre Leenaards de la Mémoire à Lausanne qui occupera, à son lancement, une quinzaine de collaborateurs. Outre les prestations de soins dévolues à la population de Lausanne et du « réseau Centre », cette structure sera aussi le centre de référence universitaire pour tout le canton. En effet, dans le cadre du développement du dispositif soutenu et financé par le canton, il est prévu de disposer de quatre Centres de la Mémoire, soit un pôle de compétences par région.

Les missions du Centre ? Offrir des soins de qualité aux personnes atteintes de pathologies démentielles, ainsi qu'un soutien aux familles et entourages fortement sollicités. Former les professionnels de différents horizons afin d'assurer la relève dans un domaine en pénurie. Jouer un rôle de référence au niveau cantonal, ainsi que de coordination avec les trois autres Centres régionaux – Est, Nord et Ouest. Conduire des travaux de recherche translationnelle faisant recours aux techniques les plus modernes comme l'imagerie biomédicale, la génétique ou la médecine nucléaire. Le directeur du Centre, le Prof. Jean-François Démonet, neurologue français, et spécialiste du dépistage précoce des démences, occupera une Chaire d'excellence Leenaards financée à hauteur de 500'000.- / an pour 6 ans.

Contacts :

Pierre-François Leyvraz, Directeur général CHUV – 021 314 14 02

Michel Pierre Glauser, Président de la Fondation Leenaards – 021 351 25 55

Patrick Francioli, Doyen de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL– 021 692 50 15 / 021 692 50 19